



ÉCOLE DE L'ENFANCE "... .." SECTION 5 ANS a.s. 2019/2020

PACTE DE CORESPONSABILITÉ ÉDUCATIVE ENTRE LES ENSEIGNANTS ET LES PARENTS DE

.....

LE BÉBÉ / A

- est devenu "grand"
- est un sujet actif capable d'un comportement responsable
- est capable de travailler de manière constructive dans le milieu scolaire, en acceptant tout le monde dans le respect de la diversité.

PARENTS ET ENSEIGNANTS

- ils respectent les rôles de chacun: les parents sont appelés à prendre les décisions que les enfants ne sont pas encore en mesure de prendre, les enseignants travaillent pour accroître leur autonomie
- les deux sont proposés comme exemple éducatif en utilisant également à l'école le langage formel du "LEI" en tant que signe de respect mutuel.

ENSEIGNANTS ET PARENTS

- Ils leur offrent la possibilité de vivre dans un climat familial et scolaire qui puisse renforcer l'identité personnelle, l'esprit d'initiative et la confiance en soi-même
- ils l'aident à exprimer ses propres idées, à respecter celles des autres, à le soutenir dans ses efforts et à corriger ses erreurs
- ils savent qu'il est prêt à réfléchir sur son propre comportement et à accepter le " non "et la punition lorsqu'il a tort
- ils collaborent pour consolider le plaisir d'écouter et l'amour pour la lecture,
- ils l'aident à être toujours poli et gentil avec tout le monde
- ils considèrent l'école de jardin d'enfants à tous égards et s'engagent à faire en sorte que l'enfant y aille régulièrement

LES ENSEIGNANTS SONT ENGAGÉS À

- enseigner
- faire connaître les projets et les initiatives scolaires aux familles de manière simple et détaillée
- stimuler l'esprit d'acceptation, de respect et de volonté de coopérer chez les enfants

LES PARENTS S'ENGAGENT À

- soutenir l'enseignant dans son travail éducatif
- respecter les horaires, être présent aux réunions et aux initiatives scolaires avec constance et continuité
- aider l'enfant à être toujours poli et gentil avec tout le monde

Les parents et les enseignants sont conscients que l'utilisation de Whatsapp et d'autres réseaux sociaux n'est pas une affaire privée mais une affaire publique qui peut nuire aux enfants, aux parents, aux enseignants et avoir des conséquences graves.

En signant, je promets de respecter le pacte

Les Enseignants

Les Parents

.....

.....

.....

.....

Le Directeur

.....